

Psychogéographie et carte des émotions, un apport à l'analyse du territoire ?

Anne-Solange Muis



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/cdg/713>

DOI : [10.4000/cdg.713](https://doi.org/10.4000/cdg.713)

ISSN : 2107-7266

Éditeur

UMR 245 - CESSMA

Référence électronique

Anne-Solange Muis, « Psychogéographie et carte des émotions, un apport à l'analyse du territoire ? », *Carnets de géographes* [En ligne], 9 | 2016, mis en ligne le 27 février 2019, consulté le 10 décembre 2020. URL : <http://journals.openedition.org/cdg/713> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/cdg.713>



La revue *Carnets de géographes* est mise à disposition selon les termes de la Licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 4.0 International.

PSYCHOGEOGRAPHIE ET CARTE DES EMOTIONS, UN APPORT A L'ANALYSE DU TERRITOIRE ?

ANNE-SOLANGE MUIS

Docteure en géographie

Chercheuse associée Lab'Urba EA 3482

Annesolange.muis@gmail.com

Résumé

Depuis sa création dans les années 1950 par les situationnistes, la psychogéographie en France est restée sans écho dans les sciences sociales considérant cette approche sensible de l'espace comme une expérimentation du terrain et non comme un objet de recherche en soit. Or, dans l'approche sensible de l'espace, inspirée par les pratiques psychogéographiques, les cartes d'émotion qui en découlent peuvent apparaître comme un outil intéressant pour élargir la récolte de données qualitatives. Cette perception de l'espace et la représentation qui en découle dessinent progressivement une géographie émotionnelle qui contribue à fabriquer des territoires. Ainsi, à partir d'une expérience menée avec des étudiants de 2^e année d'école d'ingénieurs, entre mars et avril 2015, cet article propose de revenir sur la notion de psychogéographie afin d'identifier et de comprendre le lien entre la psychologie et l'analyse de l'espace, avant de proposer l'apport des cartes d'émotion comme outils complémentaires au diagnostic de territoire.

Mots-clefs : psychogéographie, émotions, sensible, représentations, cartographie

Abstract

Since its creation by the situationists in the 1950's psychogeography in France has been more or less ignored by social sciences, and the sensitive approach to cartography considered an experimentation, rather than a research topic in itself. But in the sensitive approach to the notion of space, emotion, according to psychogeographers, seems to be playing an important part as far as the collection of data is concerned. This perception of space and its ensuing representations, leads to the making of territories. Thus, through an experiment held with 2nd year engineering students (from March to April 2015) this article proposes to revisit the notion of psychogeography, in order to identify and understand the connection between psychology and the apprehension of space before defining to what extent an emotional cartography can become an additional tool in the outlining of a territory.

Keywords: psychogeography, emotions, sensitive, representations, cartography

Propos introductifs, positionnement et problématique

Dans un contexte où les politiques publiques font appel aux pratiques de dérive urbaine en organisant et développant des « balades urbaines » et en ayant recours aux cartes mentales comme outils de participation citoyenne¹, il est intéressant de questionner l'origine de ces actions, ainsi que leurs apports pour la géographie et l'analyse territoriale en général. Utilisées comme outils de diversification pour la récolte de données qualitatives et pour la mise en œuvre de la concertation, les balades urbaines, telles qu'elles sont envisagées par les bureaux d'étude en charge de coordonner les démarches territoriales², s'inspirent des méthodes de dérive urbaine des situationnistes (Bonard, Capt, 2009).

La « théorie de la dérive » apparaît en 1956³. Elle est introduite par Guy Debord qui la décrit comme « une technique du passage hâtif à travers des ambiances variées » (Coverley, 2011 : 106). Il faut comprendre l'usage du terme « ambiances » comme un « ensemble de facteurs environnementaux perceptibles par les sens : lumières, son, température, odeurs, matières tactiles, etc. » (Bonard, Capt, 2009 : 4). Ainsi, la dérive urbaine consiste à réaliser un exercice continu dans un espace défini et à laisser les sens du praticien guider l'itinéraire. La dérive « consiste à parcourir et réciter un itinéraire effectué dans la ville. Elle prend en compte comme élément central la subjectivité d'enquête, et plus encore celle des références des observateurs » (Bonard, Cap, 2009 : 4). Elle repose sur une représentation de l'espace parcouru et vise à mettre en relation les éléments constitutifs de l'espace urbain dans leur pluridimensionnalité, sans rechercher la rationalisation. C'est une pratique de l'espace qui part du principe que l'architecture, la ville, l'urbanisme jouent un rôle majeur dans la transformation des modes de vie (Simay, 2008). L'objectif visé est de recueillir le ressenti qui découle du parcours.

La dérive urbaine naît des méthodes situationnistes et plus particulièrement de la psychogéographie. La psychogéographie est définie par Guy Debord comme étant :

l'étude des lois exactes et des effets précis du milieu géographique, consciemment aménagé ou non, agissant directement sur le comportement affectif des individus. L'adjectif psychogéographique conservant un assez plaisant vague, peut donc s'appliquer aux données établies par ce genre d'investigation, aux résultats de leur influence sur les sentiments humains, et même plus généralement à toute situation ou toute conduite qui paraissent relever du même esprit de découverte. (Debord, 2008 : 125).

Debord s'intéresse à l'effet, à l'écho que peuvent engendrer les éléments constituant l'espace urbain sur les individus qui le pratiquent, c'est-à-dire sur les émotions que les éléments de la ville peuvent susciter chez un observateur. L'émotion est définie par les neurobiologistes comme étant « l'aptitude d'être affecté par un événement et d'y réagir »

¹ A titre d'exemple, peuvent être citées : la commune de La Colle-sur-Loup (06) qui en 2015, dans le cadre de la révision de son Plan local d'urbanisme (PLU), a organisé une balade urbaine pour que les habitants puissent s'exprimer *in situ* sur l'avenir de leur commune ; la commune de Millery (69) qui dans le cadre d'une réflexion sur l'organisation et le développement d'un centre-bourg a mis en place en 2015 une balade urbaine avec les habitants ; ou encore Octeville-sur-Mer (76), en 2015, pour un projet d'aménagement de trois sites de la commune ou la ville de Saint-Priest (69) en 2015 pour la révision de son Plan local d'urbanisme et de l'habitat (PLU-H).

² A titre d'exemple, nous pouvons citer le bureau d'étude Ville Ouverte, Planète Publique ou Arènes.

³ Elle est publiée seulement en 1958 dans l'International Situationniste n°2.

(Tisseron, 2014 : 17). L'émotion est à distinguer du sentiment qui peut être « caché ». En effet, à l'inverse des sentiments, les émotions s'accompagnent de manifestations visibles (rougeurs, palpitations, tremblements, etc.) associées à une perception « agréable » ou « désagréable » du moment vécu (Lalande, 1968 ; Tisseron, 2014). L'émotion est reliée directement aux cinq sens et aux sensations qui en découlent, c'est-à-dire au « phénomène par lequel une stimulation physiologique (externe ou interne) provoque, chez un être vivant et conscient, une réaction spécifique produisant une perception » (CNRTL, 2015)⁴. Les situationnistes accordent une place essentielle aux sens et aux sensations dans l'appréhension et le rapport à la ville. Ils « considèrent que ce sont nos sens qui nous font tels que nous sommes et que ce sont les sensations qui s'insinuent à notre insu, qui nous conditionnent dans un sens ou dans un autre » (Younès, 2015 : 18). Il y a donc un lien étroit entre espace/sensation/individu et l'émotion qui en découle.

Un aspect qui est repris et développé par d'autres, comme A. Moles (1998) pour qui l'espace n'a pas d'existence en soi. Selon lui, l'espace n'existerait que par la référence à un sujet, à un groupe, à un contenu, à un point de vue. L'espace est perçu selon deux principes fondamentaux pour Moles : le premier est que l'individu aborde un point de vue d'observateur qu'il veut le plus neutre et objectif possible. C'est à dire que l'individu observe son environnement de manière rationnelle en décrivant ce qu'il voit ; le deuxième est que l'observateur ne peut pas être totalement neutre. Il ne fait pas que voir, il perçoit également et dans la perception de son environnement, il éprouve, ressent ce qui l'entoure. En ce sens, il est au centre de ce qui l'entoure. « Si Moi, ici et maintenant, je suis le centre du monde, alors ce qui m'importe le plus c'est ce qui se passe à proximité de moi parce que cela me concerne » (Moles, 1998 : 14).

Ces propos rejoignent ceux de K. Lynch (1960) qui montre l'importance de la représentation (mentale) qu'un individu se fait de son environnement et le rôle des sensations dans la construction de cette représentation. « Cette image est produite à la fois par les sensations immédiates et par le souvenir de l'expérience passée, et elle sert à interpréter l'information et à guider l'action » (Lynch, 1999 : 5).

En cela, ces approches rejoignent celles de la psychogéographie des situationnistes car elles laissent le champ libre à la perception individuelle et au ressenti. Néanmoins, elles ne recherchent pas la subjectivité et le détournement qui font partie de l'approche psychogéographique et en cela, elles s'en distinguent. Les approches de Moles et de Lynch tiennent compte de la perception mais accordent également une part importante à la rationalisation et à l'objectivation des espaces perçus.

Une objectivation qui se retrouve également chez certains géographes des années 1930, partisans d'une géographie psychologique, et qui ont tenté de faire le lien entre la géographie physique et la géographie humaine (et psychologique). Si, depuis plusieurs années, les chercheurs en sociologie urbaine, en aménagement, en géographie et en philosophie interrogent les pratiques spatiales et les perceptions qui en découlent (Lefebvre, 1974 ; Rowntree, 1997 ; Moore, Golledge, 1976 ; Thibaut, 2007, Crampton, 2009, Mekdjian *et al.*, 2014, Villani, 2014), rares sont les géographes qui admettent l'apport de la psychologie à la géographie (Hardy, 1939 ; Dardel, 1952 ; Sorre, 1955 ; Bailly, 1993 ; Di Méo, 2004). G. Hardy tente « un pas en avant » (Hardy, 1939 : 8) pour démontrer les liens existants entre la géographie humaine et la géographie psychologique. Il s'appuie sur le

⁴ Centre National de Ressources Lexicales, Dictionnaire en ligne, « Sensation », consultation le 10/11/2015.

déterminisme géographique de F. Ratzel (1844-1904) pour établir un rapprochement entre la géographie physique et psychologique en partant du climat et du sol comme « support rigide aux humeurs, aux aspirations changeantes des hommes » (Hardy, 1939 : 29). Une approche également reprise par M. Sorre (1954) dans son ouvrage *Géographie psychologique*. G. Hardy tente de montrer les différences de caractères, d'habitudes (qu'il définit comme la nature modifiée de l'homme), d'attitudes et d'« âmes » entre les individus et les sociétés qu'ils composent. Il considère que l'analyse psychologique d'une collectivité devrait passer en revue toutes ses habitudes (corporelles, morales, matérielles, etc.) afin d'en dégager une signification mentale et morale. Proche des pratiques d'observations sociologiques et ethnologiques, les approches de G. Hardy sont vivement critiquées par A. Demangeon (1940) qui, quelques années plus tard, interroge l'intérêt de la géographie psychologique et considère ce rapprochement comme une « science mal définie », voire inutile pour la géographie (Aldhuy, 2009). Il est à noter par ailleurs, que G. Hardy ne se prive pas d'un certain nombre de jugements de valeur dans l'observation qu'il porte aux attitudes et comportements de certaines sociétés, ce qui décrédibilise son approche. Néanmoins, « Les divergences d'A. Demangeon avec les propos de G. Hardy dans *La géographie psychologique* (1939) illustrent les difficultés des tenants de notre discipline à accepter la prise en compte de l'idéal, « de l'indiscernable » (Aldhuy, 2009). Il semble que la fragilité méthodologique de la géographie psychologique et sa trop grande proximité avec l'ethnologie ou l'anthropologie suffisent à écarter de la discipline toute approche sensible. Ainsi, la majorité des géographes s'accorde à qualifier de « géographie cognitive ou phénoménologique » la psycho-géographie (Bailly, 1993). Si dans les années 1970, des géographes comme A. Frémont, P. Claval, H. Capel, et R. Brunet ont permis une avancée dans ce sens avec l'apparition de la notion d'« espaces vécus » et d'« espaces perçus », la notion de psychogéographie reste éludée par les géographes contemporains. Tout au mieux, ils l'abordent sous l'aspect de la « psychanalyse de l'espace » (Brunet, Ferras, Théry, 2003, p. 407), renvoyant au lien existant entre les formes du relief terrestre (mont, vallons, abîmes, etc.) et la « sexualité masculine à la fois dominatrice et destructrice », ce qui laisse perplexe et dubitatif quant au sens donné à la rencontre entre la psychologie et la géographie...

La géographie psychologique recherche la rationalisation des comportements psychologiques afin d'expliquer les compositions territoriales et les usages des territoires dans l'objectif d'enrichir la géographie humaine en général. En cela, elle se distingue de la psychogéographie qui laisse émerger les sensations et les perceptions individuelles à partir d'une pratique de l'espace et du territoire et non l'inverse. La psychogéographie, telle qu'elle est entendue par les situationnistes, est une approche ascendante, qui part de la pratique du terrain pour laisser apparaître les sensations et non une approche d'observation des pratiques, des usages et des comportements pour comprendre et analyser un territoire donné⁵.

Ainsi, si l'apport de la psychologie à l'analyse spatiale est resté davantage une thématique de recherche abordée par les philosophes (Lefebvre, 1974, Bachelard, 1957, Simay, 2008, Paquot, 2015, Younès, 2015), les géographes se sont néanmoins inspirés de ces débats philosophiques pour introduire la subjectivité dans la géographie appliquée et le projet urbain. Antoine Bailly est un des premiers géographes à justifier l'utilisation du terme de « représentation mentale » (Avry, 2012), où l'étude géographique porte alors sur l'analyse

⁵ Voir PRESCOT-STEED D. (2013), « The psychogeography of urban architecture », BrownWalker, 25 p., en ligne : <http://www.bookpump.com/bwp/pdf-b/2336957b.pdf>

de « nos images mentales dans les projets⁶ qui ont trait à l'organisation des territoires » (Avry, 2012 : 43). En outre, de la psychogéographie telle que Debord et les situationnistes l'envisageaient n'a été gardée dans les sciences géographiques que la notion de dérive urbaine définie comme étant « un déplacement, mouvement non dirigé » (Brunet, Ferras, Théry, 2003 : 150) et qui, dans la pratique, se rapproche davantage d'une balade urbaine que d'une dérive au sens où les situationnistes l'entendent, c'est-à-dire « une technique de déplacement sans but » (Paquot, 2015 : 110) et une méthode permettant la psychogéographie (Prescott-Steed, 2013). Néanmoins, l'évolution récente des pratiques cartographiques et l'utilisation de plus en plus courante de « la parole habitant » dans l'analyse territoriale et le diagnostic de territoire amènent à questionner à nouveau l'approche sensible des territoires et son apport à la géographie en général.

Dans les « balades urbaines » telles qu'elles sont envisagées dans le projet de territoire mené par les acteurs, les productions réalisées par les participants prennent différentes formes. Elles peuvent aller du recueil de récits, mêlant histoires de vie et photographies⁷, à la carte mentale⁸ en passant par exemple par la retranscription de paroles d'habitants⁹. Sans discriminer les autres modes de récoltes, nous porterons notre attention dans cet article à la réalisation graphique et aux cartes mentales comme outil permettant la représentation spatiale de la perception. Si, outre les détournements et dérives urbaines, la psychogéographie est connue en partie pour ses cartes (Guy, 2012), elle est, néanmoins, loin d'être la seule discipline qui cherche à rendre graphique la subjectivité, la perception et la représentation de l'espace. En effet, la sociologie urbaine et l'architecture, bien que s'inspirant également des travaux des psychogéographes¹⁰, sont davantage qualifiées en la matière. Les travaux récents du CRESSON¹¹ et plus anciens de Paul-Henry Chombart de Lauwe (1952) montrent que les cartes « sensorielles » (Zardini, 2005) ou de « paysages multisensoriels » (Manola, 2013) sont loin d'être des pratiques seulement psychogéographiques et/ou géographiques. La carte est, rappelons-le, toujours une représentation subjective d'un espace ou d'une portion d'espace¹². La carte mentale est définie par R. Brunet comme une « carte qui représente les représentations spatiales des personnes interrogées : lieux désirés, lieux fantasmés, lieux connus et inconnus » (Brunet, 1992 :91). En cela, elle s'apparente à la carte cognitive, où elle prend la forme d'une géographie de la représentation individuelle ou collective de l'espace en fonction d'une connaissance ou d'une pratique qui peut prendre la forme d'une carte, désignant une représentation mentale, ou d'un dessin (Avry, 2012). La carte mentale est donc un outil « à la fois social, symbolique et sentimental nous permettant de maîtriser plus ou moins notre espace et nous permettant aussi de représenter le monde comme les individus se l'imaginent » (Rowntree, p. 586). Dans ce sens, les cartes mentales appliquées à l'espace

⁶ Le terme de projet est à rapprocher de la notion de projet de territoire dans le sens de la construction d'une vision commune du territoire par les acteurs (Lardon, Piveteau, 2005)

⁷ Voir l'expérience menée par Arènes sur le quartier des Flamants à Marseille en 2011 (<http://www.arenas.org/Memoire-urbaine-quartier-des>)

⁸ Voir les expériences menées en 2013 sur le quartier des Bleuets (IDF), la réouverture de la Bièvre et le sud de Paris (<http://www.citytelling.fr/participation-citoyenne>)

⁹ Voir l'expérience menée en 2013 par la ville de Saran (45) dans le cadre de la consultation de son PLU n°2 (<http://www.ville-saran.fr/consultation-du-plu-n2-une-balade-urbaine>)

¹⁰ Voir CHOMBART de LAUWE P-H. (1952), Paris et l'agglomération parisienne.

¹¹ Laboratoire de recherches architecturales, Grenoble (<http://www.cresson.archi.fr/ACCUEIL.html>)

¹² Selon L. Avry, la représentation est à rapprocher de l'espace perçu, lui-même lié au sensoriel et à l'affect. (Avry, 2012)

urbain se rapprochent des cartes psychogéographiques, ainsi que des cartes sensorielles utilisées pour mettre en évidence les ambiances urbaines perçues par les enquêteurs. Toutefois, bien qu'étant davantage du ressort de la psychologie environnementale et de la sociologie urbaine, elles n'en demeurent pas moins géographiques (Avry, 2012).

A cela s'ajoutent les « cartes d'émotions » présentées dans cet article. Les cartes d'émotions sont des cartes mentales car elles mettent en évidence une fabrication mentale et une représentation d'un espace pratiqué et parcouru par un individu. Leur schématisation est similaire à celle de la carte mentale et tient compte d'une traduction écrite ou dessinée d'une représentation que se fait l'individu du territoire parcouru, connu. Elle ne prend pas en compte les échelles géographiques associées au territoire étudié. Néanmoins, les cartes d'émotions se cantonnent à mettre en évidence les émotions ressenties sur le territoire en question.

Dans ce sens, et en admettant que les pratiques psychogéographiques de dérive urbaine permettent de laisser émerger des émotions, quelles formes et quelles représentations prennent la spatialisation de ces émotions à l'échelle de l'individu ?

Par ailleurs, les « cartes d'émotions » peuvent-elles, comme les cartes mentales, être un apport aux projets de territoire et aux diagnostics de territoire qui en découlent ?

Ainsi, nous pouvons émettre l'hypothèse selon laquelle la relation existante entre l'objet observé et l'observateur crée des appropriations territoriales diverses, intimes, personnelles, qui s'établissent à partir d'émotions et de sentiments vécus, ainsi qu'à partir de souvenirs tissés avec le lieu.

Matériel et méthode

Pour tenter de comprendre sous quelles formes l'émotion peut marquer des espaces et créer des territoires, une expérience a été tentée entre mars et avril 2015 auprès de quelques étudiants volontaires¹³. Suite à un enseignement sur l'espace perçu et la dérive urbaine, la consigne donnée aux étudiants dans le cadre d'un atelier, a été de « représenter sous une forme cartographique, la perception du territoire de leur choix, à travers le prisme de l'émotion et d'une approche psychogéographique de l'espace ». Aucune exigence sur la forme de rendu n'a été souhaitée de façon à laisser libre le mode de représentation et le choix de la sémiologie graphique. Comme pour Debord ou pour Lefebvre, l'idée est de défaire « l'ordonnance cartésienne » de la ville (Simay, 2008 : 208). Ainsi, le traitement de l'échelle est resté à la convenance de l'auteur. L'objectif étant de comprendre, dans l'analyse des résultats, si les lieux d'émotions sont contenus à l'échelle d'un quartier, de plusieurs quartiers, ou d'une ville dans son ensemble. Par ailleurs, la méthodologie d'enquête, proche de celle utilisée par L. Avry (2012) dans son travail de doctorat, s'est volontairement cantonnée à une consigne peu précise, où aucune typologie d'émotions ou grille sémiotique n'a été demandée. Le souhait était de ne pas diriger l'étudiant dans la cartographie d'une émotion plus qu'une autre et de ne pas le conduire à interpréter une

¹³ Travail de recherche réalisé de mars à avril 2015 avec une classe volontaire de 50 étudiants âgés de 20 à 24 ans. Les étudiants avaient pour consigne de cartographier leur territoire à partir des émotions qu'ils pouvaient ressentir sur un espace au choix ; un espace qu'il connaissait bien et qu'ils considéraient comme « leur territoire ».

émotion en particulier au détriment des autres. Ainsi, l'exercice n'avait pas pour finalité de savoir si les étudiants pouvaient identifier une émotion puis le lieu dans lequel ils la ressentait, mais de saisir les endroits marqués par une émotion et de pouvoir *a posteriori* identifier l'émotion.

Ainsi, les cartes réalisées révèlent des lieux marqués par des intensités d'émotion et permettent de lister des émotions inscrites. Elles décrivent une géographie particulière et une approche sensible du territoire. Chacune des cartes effectuées a ensuite été entrée dans une base de données et numérotée avec le nom et prénom de l'étudiant (quand il était inscrit sur la carte)¹⁴. Chaque mot ou annotation inscrit sur les cartes a été référencé, puis traité dans une seconde base de données par regroupement thématique voire sémantique.

D'après les cartes réalisées (cartes 1, 2, 3 et 4)¹⁵, il est intéressant de constater la construction d'une géographie intime engendrée par des souvenirs liés à des émotions marquantes, intenses la plupart du temps et ressenties sur un espace spécifique. Il apparaît des détails précis de l'espace urbain devenant des éléments appropriés par l'auteur de la carte comme par exemple, « le banc du premier baiser » échangé entre deux amoureux, ou un espace public spécifique (une place, une aire de jeux, etc.) où les jeux ont été un moment de rire, d'échange et de lien social entre des individus ; marquant le lieu d'un souvenir lui-même attaché à une émotion précise. L'ensemble des cartes rendues a fait l'objet d'une analyse spécifique, où chaque lieu et chaque émotion identifiés dans la carte ont été relevés. A ce recensement, s'est ajouté l'inventaire de la sémiologie et des codes graphiques utilisés par les étudiants pour indiquer une émotion particulière ou marquer un lieu. En admettant qu'il puisse y avoir des catégories d'émotions et sans entrer dans le débat des « bonnes » ou « mauvaises » émotions (Krauth-Gruber, Niedenthal, Ric, 2009), deux groupes ont été créés pour faciliter l'analyse des différentes émotions, à savoir un groupe recensant les émotions dites « positives » (regroupant l'appréciation, la joie, le plaisir) et un groupe pour les émotions dites « négatives » (regroupant la dépréciation, la colère, la nostalgie, la peur, la rage, le regret). Ces groupes peuvent également contenir des sous-catégories. Par exemple, pour la peur qui est une catégorie des émotions dites « négatives », les sous-catégories retenues sont : l'angoisse, la terreur, l'ambiance nocturne. Pour le plaisir, les sous-catégories retenues sont : le désir et le désir sexuel, l'amour (c'est-à-dire tout ce qui est lié avec une émotion liée au sentiment amoureux), l'extase, l'émerveillement, l'étonnement, le bien-être et l'apaisement. Pour ce qui est de l'appréciation, la dépréciation et le dégoût, ces catégories ont été justifiées par l'usage de superlatifs ou de diminutifs comme le « meilleur » ou « le pire » ou encore de qualificatifs qui sont associés à des lieux, comme « la jolie maison », ou « l'horrible maison du pire voisin ».

¹⁴ Données volontairement enlevées de l'article pour un anonymat.

¹⁵ Toutes les cartes réalisées étant personnelles et très différentes les unes des autres (il n'y a pas de « meilleures cartes »), les cartes présentes dans cet article ont été choisies pour les raisons suivantes : la qualité du résultat, c'est à dire un travail soigné et lisible ; la pertinence du résultat par rapport aux objectifs de recherche et la consigne de départ ; la sémiologie graphique et son éclairage quant aux propos avancés dans l'article (l'objectif étant également de pouvoir montrer la diversité des rendus). Les cartes sont référencées avec l'initiale C à laquelle est ajoutée le numéro de la carte (de 1 à 50).

Résultats

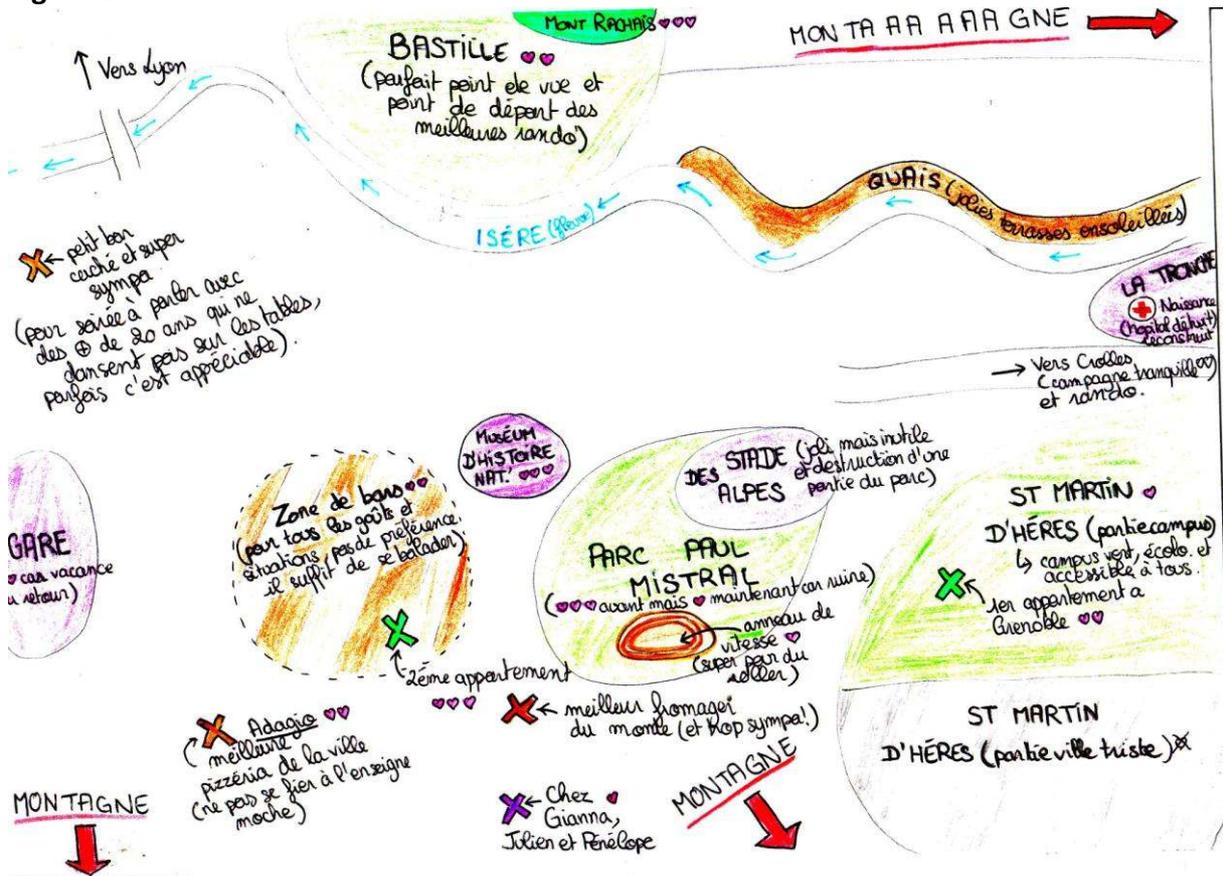
Les émotions qui se dégagent des cartes sont majoritairement liées au plaisir. Un plaisir qui prend des formes multiples et qui peut être lié à des causes diverses. Il peut être dû à un désir sexuel ou amical, « le lieu où j'aime draguer », « le banc où je retrouve mon copain », « le parc où je retrouve mes copines l'après-midi » ; ou bien associé à un repos des sens, une contemplation de la nature, une détente dans un espace vert où le plaisir est alors d'« admirer la nature », de profiter « des jolies terrasses ensoleillées » le long d'un cours d'eau, de « se promener avec ses chiens », etc. Plus rarement, le plaisir est provoqué par les sens, la lumière, le toucher et le goût et donc l'ambiance qui environne l'observateur. Par exemple, la gourmandise s'associe aux lieux et l'auteur prend plaisir à goûter « des glaces au bord de l'eau », à retrouver « le banc pour la dégustation de sandwiches quotidiens » ou encore de noter son « restaurant préféré ». Les lieux de plaisir sont aussi ceux des fêtes et des sorties nocturnes (« une nuit blanche sur une péniche », « les bars supers sympas où on peut rencontrer des gens de plus de vingt ans ») et ceux des loisirs sportifs et culturels (« la piscine où je m'entraîne quatre fois par semaine », « mon cinéma », etc.). D'autres espaces sont marqués ponctuellement par une joie intense liée à une victoire personnelle, comme le lieu « de libération d'après bac » ou « le tabac où ma sœur m'a fait gagner 50 euros ».

Par ailleurs, bien que rarement mentionnés, les lieux dépréciés apparaissent majoritairement dans les représentations sous deux formes d'émotion : la peur et le dégoût. Ainsi, des espaces sont identifiés et isolés du reste de la carte. Souvent moins soignés, plus oubliés dans la représentation, mais toutefois notés, ils apparaissent comme des « quartiers sensibles » où « il ne faut pas laisser son vélo seul », ou encore des « parties de la ville tristes » ou des espaces où les transformations sont jugées « inutiles » : « c'est une destruction d'une partie du parc, inutile ». Ce sentiment rejoint les lieux regrettés et perçus comme des espaces de séparation avec le territoire. Par exemple les gares ou les stations de bus qui sont parfois perçues comme le « lieu où je pars tous les dimanches et où j'arrive tous les vendredis », des espaces de transit, « de départ en vacances ou de retours ». La notion de dégoût dans les cartes peut être liée à une personne, et l'endroit est alors référencé comme étant « un parc où on rencontre la mauvaise personne ». Il peut naître également d'une observation et d'un constat : « la plage où il y a une mousse de sel, beurk ! » ou encore « la maison de retraite : froide, triste, sombre ».

Concernant la sémiologie graphique utilisée pour représenter les émotions sur la carte, certains annotent parfois l'intensité de l'émotion ressentie, comme par exemple sur la figure 1 où un nombre de cœurs apparaît à côté du site inscrit. En fonction du degré d'appréciation de l'endroit par son auteur, le nombre de cœurs varie de un à trois. Par ailleurs, des smileys voire des éclairs (Figure 4) indiquent sur certaines cartes l'appréciation ou à l'inverse la dépréciation des éléments. Ces symboles laissent également supposer que l'émotion ressentie a du mal à être identifiée et qu'un pictogramme ou un émoticône sera alors plus approprié pour la traduire.

A cela s'ajoute le recours à un grand nombre de superlatifs comme « le parfait point de vue », « les jolies terrasses ensoleillées », le « bar super sympa » ou la « meilleure pizzeria », qui témoignent d'un attachement territorial important, voire revendicatif (Figures 1 et 3). Plusieurs cartes mettent également en évidence un « chez moi » en opposition à « chez mon voisin ». La plupart du temps, le « chez moi » est associé à un bien-être comme « mon cher chez moi » ou encore « ma maison : un nuage de bonheur ».

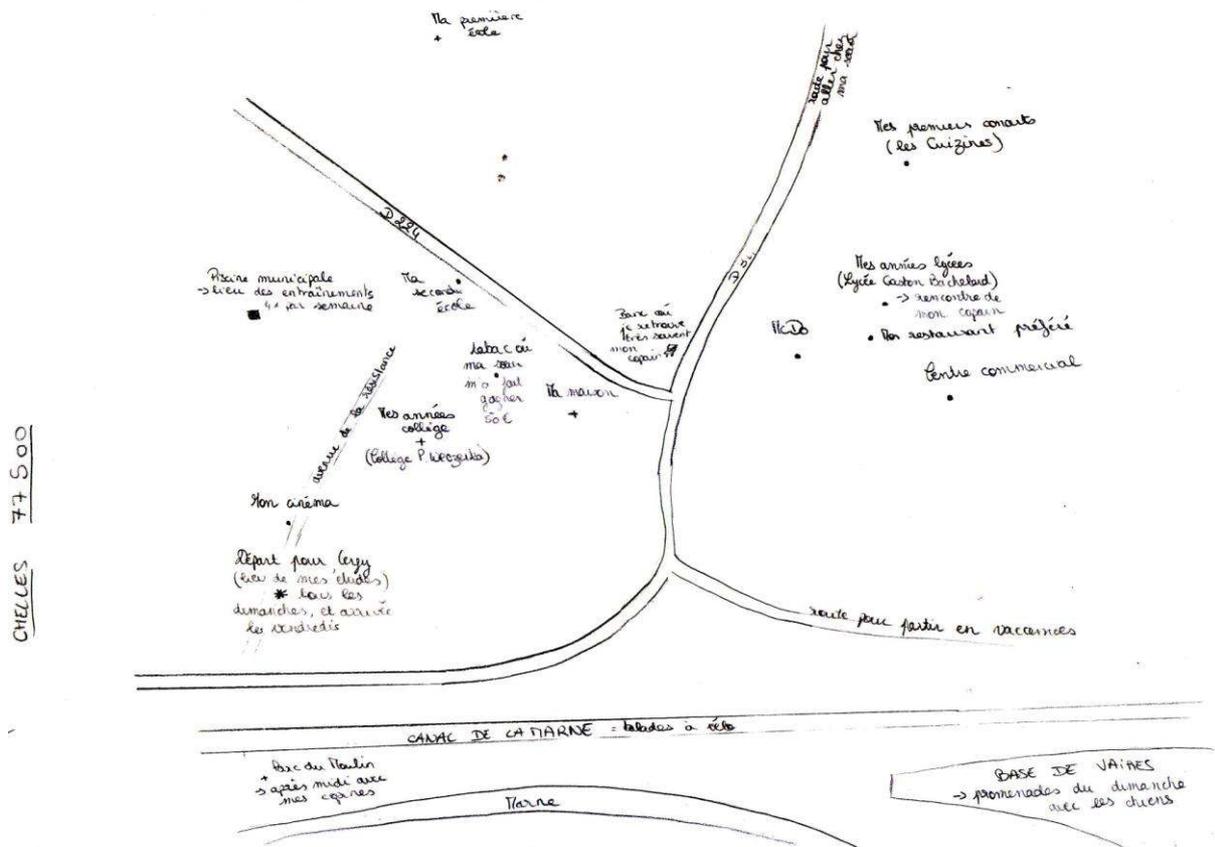
Figure 1 : Carte d'émotions de Grenoble



Source : C9, avril 2015, Istom (Ecole d'ingénieur agro-développement international).

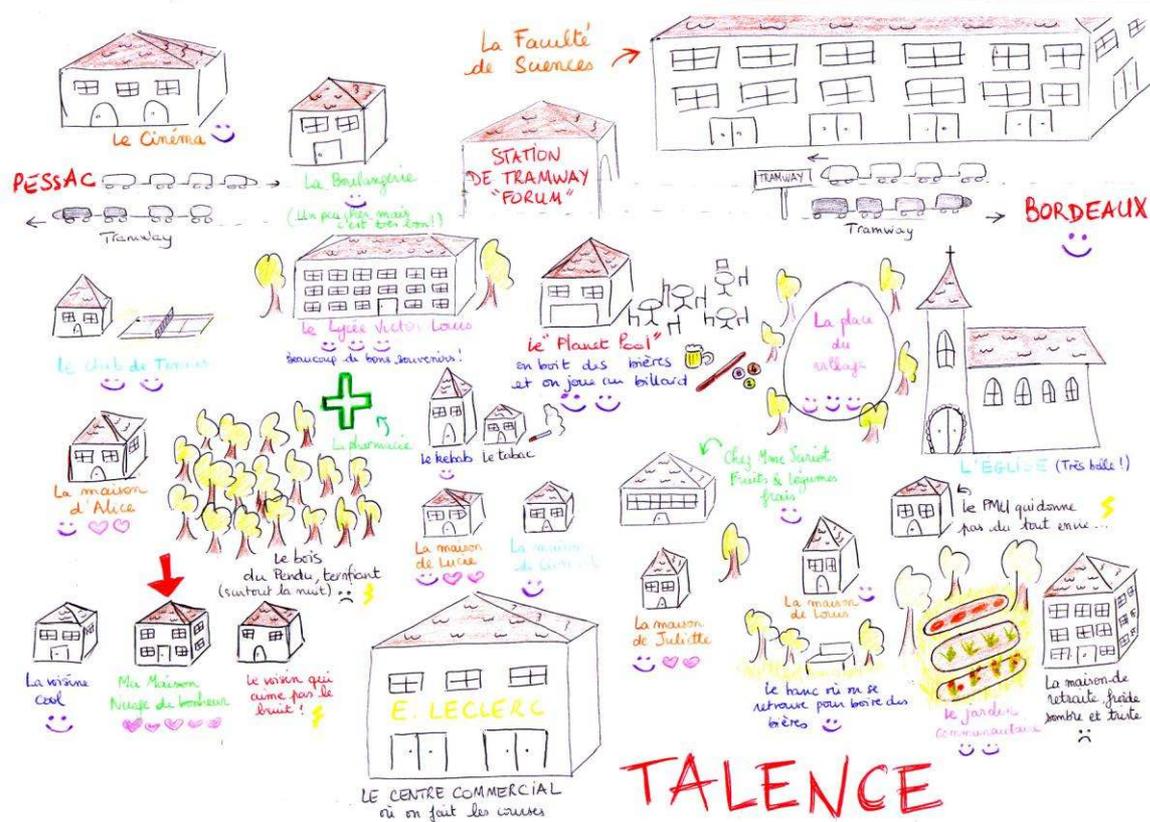
Chaque carte a le souci d'être rendue lisible par son auteur. Des orientations, des indications d'emplacement, des noms de rues qui permettent au lecteur de retrouver et de repérer dans l'espace réel les souvenirs et les émotions marqués par l'auteur de la carte (Figure 2). Cet effort de communication des lieux ressentis permet d'inscrire dans la réalité de l'espace des émotions, leur conférant un caractère durable. Cela concrétise à la fois le lieu et l'émotion, donnant l'envie au lecteur d'emprunter l'itinéraire d'émotions personnelles présenté par l'auteur.

Figure 2 : Carte d'émotions de Chelles



Source : C.12., avril 2015, Istom.

Figure 4 : Carte d'émotions de Talence



Source : C.41, avril 2015, Istom.

Aux cartes sont ajoutées parfois des annotations plus rédigées sur les lieux présentés. Par exemple, le témoignage de la figure 5 révèle une émotion, un ressenti lié à un contexte de départ, de perte qui fait prendre conscience à son auteur du lien et de l'attachement qu'il a tissé avec le territoire qu'il doit quitter.

Figure 5 : Témoignage 1

Sur les escaliers de la Villa n°140 dans le quartier Fass de Daboue, le 30 juillet 2014. Cet endroit m'a marqué sentimentalement compte tenu du contexte. La veille de revenir en France après 1 mois de stage et de voyage au Sénégal, la nostalgie et à la fois le bonheur m'ont gagnés à ce moment précis, en assistant au lever du soleil, en compagnie d'une personne avec qui j'ai partagé de beaux moments.

Source : C.23, avril 2015, Istom.

Discussion, interprétation et pistes conclusives

Ainsi, les résultats de cette expérience montrent une géographie atypique où se mêlent des lieux identifiés selon des échanges amoureux, d'autres sont liés à l'évasion et au voyage, certains se réfèrent à des repères affectifs et constructifs comme les écoles ou le lieu du domicile, ou encore le cinéma et les lieux de pratiques sportives, et mettent en évidence des usages qui renvoient à une émotion de bien-être et de plaisirs.

L'identification de ces lieux sur une carte fait prendre conscience au lecteur de l'existence, voire de l'importance, que peuvent avoir certains détails de la ville, comme un banc, une place, un parc, un site, qui pour d'autres sembleront plus anodins voire insignifiants. Le simple fait que ces lieux soient vécus, ressentis, appropriés par un individu leur confère un intérêt. Ces lieux d'émotion identifiés contribuent à faire connaître aux autres un territoire et aident à lui donner du sens. En partant du principe que « la pratique architecturale, entendue au sens restreint ou au sens large, doit faire de chaque citoyen un acteur participant lui-même à la construction de situations, c'est à dire à l'élaboration de moments de vie, à la fois singuliers et collectifs (...) » (Simay, 2008 : 204), la réalisation de cartes d'émotion peut sembler intéressante dans l'analyse territoriale.

Retenons du diagnostic de territoire qu'il s'agit « de construire ensemble les représentations spatiales du territoire de projet pour s'appropriier collectivement les différentes visions du territoire et élaborer un projet qui dépasse les intérêts individuels et concrétise les choix collectivement assumés » (Lardon, Piveteau, 2005 : 72). Le diagnostic est « un maillon devenu indispensable dans toute approche territoriale » (Lardon, Piveteau, Lelli, 2005 : 71). En cela, il doit faire ressortir l'identité d'un territoire portée et revendiquée par ses acteurs, mettant en avant les forces, les faiblesses, les enjeux et les perspectives d'évolution dudit territoire. Or, dans une procédure de diagnostic de territoire, la place de la perception individuelle n'est que rarement prise en compte. Elle est considérée comme une parole habitante, écoutée, mais elle a peu de poids à l'échelle sociale. La parole individuelle vient s'ajouter à celles des autres et se retrouve noyée au sein des associations d'habitants, des conseils de quartier et bientôt des conseils citoyens¹⁶. Or, dans l'objectif d'identifier les usages et les pratiques territoriales afin de saisir les spécificités d'un territoire, il peut être intéressant de prendre également en compte l'expérience individuelle, non pour en faire un cas de généralité, mais pour illustrer l'attache qu'un individu peut avoir pour son territoire. « Tenter de capter les représentations que les acteurs se font de leur espace, de leurs territoires et de leur environnement suppose une méthode autorisant une libre expression graphique, en quelque sorte une cartographie « non directive » » (Caron, Cheylan, 2005 : 111). En cela, les cartes d'émotions individuelles peuvent apporter une donnée qualitative intéressante à exploiter dans le cadre d'une démarche de diagnostic de territoire. L'expérience collective des cartes participatives n'est pas rare (Palsky, 2010) et se pratique à toutes les échelles, notamment dans le cadre de l'Atelier International du Grand Paris et Paris Métropole qui a mis en place une carte sensible du Grand Paris faite par ses habitants et intitulée « Mon Grandparis »¹⁷. Cette carte reprend les lieux appréciés ou dépréciés par chaque participant volontaire mais ne tient pas compte d'une hiérarchisation des émotions selon leur caractère ou leur intensité. Par ailleurs, elle incite à inscrire davantage les lieux appréciés et fréquentés que l'inverse, ce qui, pour un diagnostic de territoire, devrait

¹⁶ Instaurés par la loi 2014-173, du 21 février 2014 de programmation pour la ville et la cohésion urbaine.

¹⁷ Voir la carte interactive en ligne : <http://mongrandparis.fr/>, 2015.

toutefois apparaître. A l'image des pratiques psychogéographiques, la carte des émotions doit « faire la critique des espaces réels, représentés et vécus, par l'introduction de la subjectivité là où on ne l'attendait pas, là où on n'en voulait pas : dans la ville, dans la carte » (Guy, 2012).

Cette perception de l'espace dessine progressivement une géographie émotionnelle qui contribue à fabriquer des territoires : ces lieux « auxquels nous avons le sentiment d'appartenir, dont nous connaissons les dimensions plus symboliques, sentimentales que géographiques » (Watt, 2004 : 135). En effet, le vécu, l'histoire, les émotions ressenties sur un lieu contribuent à créer une attache territoriale et entraînent l'appropriation et l'identification à cet espace, faisant de celui-ci un « territoire » (Muis, 2011).

Ainsi, la psychogéographie telle qu'elle est entendue par les situationnistes pourrait apporter des éléments de réflexion et ouvrir à de nouvelles pratiques géographiques pouvant enrichir les éléments méthodologiques de l'analyse territoriale. Prendre en compte les émotions dans l'analyse territoriale est aussi une façon de reconnaître l'apport du sensible, du ressenti dans la caractérisation même d'un territoire, et de donner du corps à ceux qui le constituent à savoir les habitants. Elle permet de « faire renaître le désir au cœur de la ville, d'y introduire des vertiges et des troubles insoupçonnés, d'y inventer des formes de vie inédites » (Simay, 2008 : 207).

Bibliographie

- ALDHUY J. (2009), « Les divergences Hardy/Demangeon autour de la *Géographie psychologique* », Géopoint 2002, L'idéal et le matériel, pp.81-84, en ligne : <https://hal.archives-ouvertes.fr/halshs-00375085/document>
- AVRY L. (2012), Analyser les conflits territoriaux par les représentations spatiales : une méthode cognitive par cartes mentales, Doctorat de Géographie, Université Rennes 2, 588 p.
- BACHELARD G. (1957), La poétique de l'espace, Presse Universitaire de Rennes, édition 2013, 214 p.
- BAILLY A. (1993), « De l'espace aux lieux. L'apport de la micropsychologie et de la géographie des représentations », Bulletin de micropsychologie, n°23, pp. 14-18.
- BONARD Y., CAPT V. (2009), « Dérive et dérivation, le parcours urbain, poursuite des écrits situationnistes ? », Articulo, hors série 2, mis en ligne le 24 octobre 2009, en ligne : <http://articulo.revues.org/1111>
- BRUNET R., FERRAS R., THERY H. (2003), Les mots de la géographie, dictionnaire critique, Reclus, La Documentation Française, 3^e édition, 520 p.
- BRUNET R. (1974), « Espace, perception et comportement », Espace géographique, Tome 3, n°3/1974, pp. 189-204, en ligne : http://www.persee.fr/doc/spgeo_0046-2497_1974_num_3_3_1481
- CAPEL H. (1973), « Perception del medio y comportamiento geografico », Revista de Geografia, vol. VII, pp. 58-150, en ligne : <http://www.raco.cat/index.php/RevistaGeografia/article/viewFile/45873/56665>
- CARON P., CHEYLAN J.P. (2005), « Donner un sens à l'information géographique pour accompagner les projets de territoire : cartes et représentations spatiales comme supports d'itinéraires croisés », Géocarrefour, vol. 80, n°2005/2, pp. 111-122, en ligne : <http://geocarrefour.revues.org/1031>

- CLAVAL P. (1974), « La géographie et la perception de l'espace », *Espace géographique*, Tome 3, n°3/1974, pp. 179-187, en ligne : http://www.persee.fr/doc/spgeo_0046-2497_1974_num_3_3_1479
- COVERLEY M. (2011), *Psycho-géographie ! Poétique de l'exploration urbaine*, Les moutons électrique, pour la traduction et l'adaptation française, édition originale 2006, 192 p.
- CRAMPTON J. (2009), « Cartography: performative, participatory, political », *Progress in Human Geography*, n°2009/33, pp. 840-848, en ligne : http://cril.mitotedigital.org/sites/default/files/content/crampton_cartography_political.pdf
- DEBORD G. (1956), « Introduction à une critique de la géographie urbaine », *Les Lèvres Nues*, n°9, novembre 1956, in Blanc N., Christoffel D. (2008), *Le monde est rond bis*, Presse de Sciences Po, n°2008/2, n°36, pp. 115-125.
- DEMANGEON A. (1940), « La géographie psychologique », *Annales de géographie*, vol. 49, n°278, pp. 134-137, en ligne : http://www.persee.fr/doc/geo_0003-4010_1940_num_49_278_11574
- DI MEO G. (2004), *Composantes spatiales, formes et processus géographiques des identités*, Paris, A. Colin, 559 p.
- FREMONT A. (1976), *La région, espace vécu*, Presses Universitaire de France, 288 p.
- GUY E. (2012a), « Debord(er) la carte », *Strabac*, en ligne : <http://strabac.fr/Debord-er-la-carte>
- GUY E. (2012b), « Ludimus effigiem belli », *Guy Debord stratège et cartographe*, in *Atl@s* vol. 1, n°1, pp. 123-136, en ligne : http://www.artlas.ens.fr/IMG/pdf/Guy_Debord_stratège_et_cartographe_US15nov12.pdf
- HARDY G. (1939), *Géographie psychologique*, Paris, Gallimard, 183 p.
- KRAUTH-GRUBER S., NIEDENTHAL P., RIC F. (2009), *Comprendre les émotions, perspectives cognitives et psycho-sociales*, Mardaga, 416 p.
- LALANDE A. (1968), *Vocabulaire technique et critique de la philosophie*, Paris, Presses Universitaires de France.
- LARDON S., PIVETEAU V., LELLI L. (2005), « Le diagnostic des territoires », *Géocarrefour*, vol. 80, n°2005/2, pp. 71-74, en ligne : <http://geocarrefour.revues.org/979>
- LARDON S., PIVETEAU V. (2005), « Méthodologie de diagnostic pour le projet de territoire : une approche par les modèles spatiaux », *Géocarrefour*, volume 80/2, pp. 75-90, en ligne : <http://geocarrefour.revues.org/980>
- LEFEBVRE H. (1974), « La production de l'espace », *L'homme et la société*, vol. 31, n°1, pp. 15-32.
- LYNCH K. (1960), *L'image de la cité*, Paris, Dunod, édition 1999, 221 p.
- MANOLA T. (2013), « La sensorialité, dimension cachée de la ville durable », *Métropolitiques*, mis en ligne le 20/09/2013, <http://www.metropolitiques.eu/La-sensorialite-dimension-cachee.html>
- MEKDJIAN S., AMILHAT-SZARY A.L., MOREAU M., NADSRUDDIN G., DEME M., HOUBBEY L., GUILLEMIN C. (2014), « Figurer les entre-deux migratoires, pratiques cartographiques expérimentales, entre chercheurs, artistes et voyageurs », *Carnet de Géographe* n°7, en ligne : http://www.carnetsdegeographes.org/carnets_terrain/terrain_07_01_Mekdjian.php
- MOLES A. ROHMER E. (1998), *Psychologie de l'espace*, L'Harmattan, 157 p.
- MOORE G.T., GOLLEDGE R.G. (1976), *Environmental knowing: concepts theories*, Stroudsburg, PA, Dowden, Hutchinson, & Ross.
- MUIS A-S. (2011), *Territoire ? Soi et les autres*, Paris, Atlantica-Séguier, 145 p.

- PAQUOT T. (2015), « Dérives nocturnes », in Paquot Th. (dir), Les situationnistes en ville, Infolio, pp. 101-128.
- PALSKY G. (2010), « Cartes participatives, cartes collaboratives, la cartographie comme maïeutique », Bulletin du Comité Français de Cartographie, n°205, septembre 2010, pp. 49-59, en ligne : <http://www.lecfc.fr/new/articles/205-article-5.pdf>
- PRESCOTT-STEED D. (2013) « The psychogeography of urban architecture », Brownwalker Press, 184 p., en ligne : <http://www.bookpump.com/bwp/pdf-b/2336957b.pdf>
- ROWNTREE B. (1997), « Les cartes mentales, outil géographique pour la connaissance urbaine, le cas d'Angers (Maine-et-Loire) », *Noroi*, n°176, pp.585-604, en ligne : http://www.persee.fr/doc/noroi_0029-182x_1997_num_176_1_6823
- SIMAY P. (2008), « Une autre ville pour une autre vie. Henri Lefebvre et les situationnistes », *Métropoles*, n°4, pp. 202-212, en ligne : <http://metropoles.revues.org/2902>
- SORRE M. (1954), *Géographie psychologique*, Presses universitaires de France, 52 p.
- TISSERON S. (2014), *Vérités et mensonges de nos émotions*, Livre de Poche, 219 p.
- THIBAUT J.P. (dir.) (2007), *Les compositions de la marche en ville*, Projet ANR SEST 05 019, Rapport final, Université de Lyon, ENS-LSH, 113 p.
- VILLANI T. (2014), *Psychogéographies urbaines, corps, territoires et technologies*, Eterotopia, Rhizome, 277 p.
- WATT P. (2006), « Constable peintre de paysage, entre géographie et histoire naturelle d'un lieu », in Vanci-Perahim M., *Atlas et les territoires du regard, le géographique de l'histoire de l'art (XIXe-XXe siècles)*, Paris, Publications de la Sorbonne, pp. 127-137.
- YOUNES C. (2015), « Résistances créatrices urbaines *via* l'Internationale Situationniste », in Paquot Th. (dir.), *Les situationnistes en villes*, Infolio, pp. 17-127.
- ZARDINI M. (2005), *Sense of the City. An Alternative Approach to Urbanism*, Zürich, Lars Müller Publishers, 341 p.